



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau de la gestion des dotations et des compétences 1 ter, avenue Lowendal – 75700 Paris 07 SP</p> <p>Suivi par : - SFD de Nouvelle Calédonie Tél : (00) 687 23 24 32 Fax : (00) 687 23 24 40 - et SRFD des agents concernés</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/SDEDC/N2008-2111 Date: 10 septembre 2008</p>
---	---

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à

Monsieur le Directeur du service l'Etat de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement -

Messieurs les Directeurs

Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt, les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt

Mesdames, Messieurs, les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement, les Chefs des Services de la Formation et du Développement

Mesdames, Messieurs, les Directeurs des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole
Messieurs les Directeurs des lycées maritimes.

Date de mise en application : **Immédiate**

Date limite de réponse : **3 octobre 2008**

☐ Nombre d'annexes : 6

Objet : POSTES A POURVOIR AU LEGTA DE NOUVELLE-CALEDONIE (POUEMBOUT)

Personnels concernés : personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance titulaires et attachés d'administration scolaire et universitaire.

Bases juridiques :

- Loi 84-16 du 11 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.

Résumé :

La rentrée scolaire s'effectuant le 18 février 2009, il est fait appel de candidatures, pour les postes qui sont susceptibles de se libérer à cette date au LEGTA de POUEMBOUT.

Mots-clés : MOUVEMENT, MUTATION, DOM, TOM, POUEMBOUT, NOUVELLE CALEDONIE 2009

Destinataires	
<p>Pour exécution : Monsieur le Directeur du service l'Etat de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt, les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement, les Chefs des Services de la Formation et du Développement Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur Mesdames - Messieurs les Directeurs des EPLEFPA Messieurs les Directeurs des lycées maritimes.</p>	<p>Pour information : Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche Monsieur le Secrétaire Général – Service des Ressources Humaines S/D GESPER.</p>

La présente note de service définit les modalités d'instruction des candidatures à un poste en Nouvelle Calédonie pour la rentrée scolaire de l'année 2009.

Ce mouvement ne sera pas repris dans la note de service générale qui sera valable pour tous les autres postes.

PERSONNELS CONCERNES

Pour cette année encore, les agents concernés sont les personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance titulaires et AASU. Les agents, actuellement en poste à Pouembout et dont le retour vers la métropole est prévu, seront positionnés, à titre provisoire jusqu'à la rentrée scolaire suivante, sur les postes des agents prévus au départ vers la Nouvelle Calédonie.

Pour la rentrée scolaire 2010, les agents concernés par un retour en métropole devront participer à la mobilité 2009 dans le cadre de la note de service du mouvement des enseignants qui paraîtra en décembre 2008 pour se positionner sur un poste de leur choix qu'ils intégreront en février 2010.

INFORMATIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX POSTES SITUES EN NOUVELLE CALEDONIE

Les postes en Nouvelle-Calédonie étant considérés comme des postes à profil, il est conseillé aux agents de prendre contact avec le chef d'établissement afin d'avoir connaissance du projet d'établissement et des caractéristiques du poste sollicité avant de s'engager sur leurs vœux. Tenir compte du décalage horaire par rapport à Paris de + 9 heures en Nouvelle-Calédonie pendant la période de l'heure d'été métropolitaine (sinon + 10 heures).

Tous les postes proposés dans la présente note de service font parallèlement l'objet d'un appel à candidature local auprès des fonctionnaires territoriaux de la Nouvelle Calédonie.

Il est rappelé aux candidats métropolitains que leur demande sera soumise à l'avis du secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer.

1 – Durée des séjours

En application des décrets n° 96-1026 et n° 96-1027 du 26 novembre 1996, la durée de l'affectation est limitée à deux ans avec la possibilité d'un seul renouvellement (soit une durée maximale de 4 ans).

2 – Année scolaire

En Nouvelle-Calédonie, l'année scolaire commence fin février pour se terminer vers la mi-décembre. Les postes mis au mouvement dans la présente note concernent donc la rentrée scolaire le 18 février 2009.

3 – Profil des agents

Le lycée agricole de Nouvelle-Calédonie est situé à Pouembout en province Nord à 270 km de Nouméa, situé en province sud. Nouméa avec 3 autres communes proches forment le « Grand Nouméa » soit environ 120 000 habitants, c'est à dire 60% de la population calédonienne. Le reste du territoire est appelé la « Brousse » expression qui traduit la réalité rurale des autres communes. La brousse est peuplée de villages et de tribus. La vie en brousse nécessite un bon équilibre personnel et elle invite à des loisirs tournés vers la mer, les sports, la découverte et la lecture. Il est indispensable que les candidats possèdent des qualités humaines et relationnelles confirmées et soient respectueux des différences culturelles.

Une expérience de l'enseignement agricole est préférable. En effet, le candidat devra apporter cette expérience aux équipes pédagogiques en place. (BEPA ARC, SAP et EAENR, Bac pro CGEA SMR, Bac technologique STAV, BTS DARC et seconde générale).

4 – Renseignements pratiques

La région de Pouembout dispose d'écoles primaires, d'un collège et d'un lycée polyvalent implanté sur le site du lycée agricole. A côté des filières proposées par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le lycée prépare également aux baccalauréats généraux scientifiques (S) et économique et sociale (ES). Pour les autres séries du baccalauréat, la scolarité dans les lycées de l'éducation nationale doit avoir lieu sur Nouméa, à 270 km.

5 – Date de prise de fonction

Une arrivée au 12 février 2009 au plus tard est souhaitable, la rentrée des enseignants étant prévue le mercredi 18 février 2009.

6 – Transfert de compétences à la collectivités territoriales

Les accords de Nouméa ont arrêté le principe du transfert de compétence en matière d'enseignement à la collectivité en 2012. Les modalités d'emploi des personnels (mise à disposition, détachement) seront précisées courant 2009.

ENVOI DES DOSSIERS

La démarche administrative :

Elle consiste à confirmer à la DGER, sous couvert de la voie hiérarchique, la candidature pour le poste proposé.

pour le poste de directeur

A cet effet, **le candidat** adressera, **au plus tard pour le 3 octobre 2008**, par la voie hiérarchique,

1. UN EXEMPLAIRE COMPLET du formulaire annexé à la présente note (annexe A recto/verso ainsi que l'annexe B) ;
2. UN *CURRICULUM VITAE* actualisé avec photo d'identité.

à la DRAF (DAF) – SRFD (SFD) de la région dont il dépend, ou à son supérieur hiérarchique pour les agents en administration centrale

A titre d'information, un exemplaire de l'annexe A et du *curriculum vitae* sera adressé à la DGER/SDEDC et au SG/DMC sous forme papier ou électronique aux adresses suivantes :

Instance	Adresse	Adresse électronique
DGER	Sous-direction des établissements , des dotations et des compétences Bureau de la gestion des dotations et des compétences 1er avenue Lowendal 75700 Paris 07 SP	yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr annick.marty@agriculture.gouv.fr , marie-line.couderc@agriculture.gouv.fr
SG	Délégation à la mobilité et aux carrières SG/SRH/DMC 78 rue de Varenne 75700 PARIS 07 SP	claudio.poly@agriculture.gouv.fr monique.bricage@agriculture.gouv.fr

L'autorité hiérarchique complètera chaque formulaire en portant un avis circonstancié en cadres 4 et 5 du formulaire (annexe B),

pour les postes d'enseignants

:

Chaque candidat adressera, , par la voie hiérarchique :

- 1 - La demande de mutation complète : (annexe D recto/verso ainsi que l'annexe E) ;
- 2 - La notification de mutation (titulaires) actuelle ;
- 3 - Les pièces justificatives éventuelles ;

à la DRAF (DAF) – SRFD (SFD) de la région dont il dépend, ou à son supérieur hiérarchique pour les agents en administration centrale.

au plus tard le 3 octobre 2008 (cachet de la Poste faisant foi).

A titre d'information, un 2^e exemplaire complet du dossier devra être adressé à la DGER/SDEDC par voie postale ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Instance	Adresse	Adresse électronique
DGER	Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences SDC/BGDC 1er avenue Lowendal, 75700 Paris 07 SP	Pour les postes d'enseignants : nicole.reymondiere@agriculture.gouv.fr

Dispositions communes

L'**autorité hiérarchique** (DRAF (DAF) – SRFD (SFD) pour les agents en services déconcentrés ou directeur général pour les personnels en administration centrale) retournera à l'agent l'accusé de réception (annexe C ou E) de sa candidature, dès réception.

L'autorité hiérarchique donne son visa sur chaque formulaire, puis transmettra à la DGER l'ensemble des demandes collectées, au plus tard le **10 octobre 2008.**

Pour toutes informations et profil des postes, s'adresser au :

LEGTA de NOUVELLE CALEDONIE

B.P. 5

98825 POUEMBOUT

Tél : (00) 687 47 26 44 (Mr C. GUILLOT – Directeur)

Fax : (00) 687 47 20 62

E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

Coordonnées du DAF :

3. Pierre-Yves VION – 687 23 24 31

L'**autorité académique** d'accueil examinera les candidatures et transmettra son avis à l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche (Direction générale de l'enseignement et de la recherche). L'instruction finale des dossiers est conduite par la DGER (Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences) en partenariat avec le Secrétariat général (Délégation à la mobilité et aux carrières).

Sur la base de ces différents avis, et après consultation de la commission consultative paritaire des personnels de direction et des enseignants, le Directeur général de l'enseignement et de la recherche propose au Secrétaire général les nominations sur les emplois. L'attention des candidats est appelée sur le fait que seule la décision de nomination signée du Secrétaire général du ministère a valeur juridique, et peut déclencher la procédure de passation de service au sein de l'EPLFPA.

**POSTES OFFERTS AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2009
AU LEGTA DE NOUVELLE CALEDONIE**

PERSONNELS DE DIRECTION

Libellé du poste à pourvoir	Codes poste	Nbre. de poste(s) vacant(s)	Nbre. de poste(s) susceptible(s) d'être vacant(s)
Directeur CFPPA Province du Sud		0	1

PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE

Libellé du poste à pourvoir	Codes poste	Nbre. de poste(s) vacant(s)	Nbre. de poste(s) susceptible(s) d'être vacant(s)
SESG/Gest entrep env - PLPA		0	1
Math informatique - PCEA		1	0
Education socio culturelle - PCEA		1	0
Physique-Chimie - PCEA		0	1
Histoire-géographie - PCEA		1	0
Anglais - PCEA		1	0
Documentation - PCEA		1	0

Pour le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,
et par délégation,
Le sous-directeur des établissements,
des dotations et des compétences

Yves SCHENFEIGEL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET LA PECHE

**DEMANDE de MUTATION ou d'AFFECTATION
SUR POSTE DE DIRECTION :**

REEMPLIR EN MAJUSCULES ET ENVOYER :

RENTREE SCOLAIRE 2009 (1^{er} fév. 2009)

**AVANT LE 3 octobre 2008
1 Exemple à la : DAF – SFD**

① **NOM & PRENOM :**

NOM DE JEUNE FILLE :

CORPS & GRADE (annexe f)

DATE DE 1^{ère} TITULARISATION AU M.A.P. :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

DATE DE TITULARISATION DANS LE CORPS ACTUEL :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

LISTE D'APTITUDE :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) ou Pacsé(e) |_|_| Veuf(ve), Divorcé(e), Vie Maritale, Cél. |_|_|

Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans à charge |_|_| Autorité parentale unique |_|_| Garde partagée |_|_|

Enfant et/ou conjoint(e) handicapé(e) |_|_|_|_|

EN CAS DE DEMANDE DE MUTATION AVEC LE (LA) CONJOINT(E) EN POSTE AU M.A.P. , précisez son NOM et PRENOM, corps / grade ainsi que son affectation actuelle :

DATE DE PRISE DE FONCTION EN QUALITE DE « FAISANT FONCTION » :

de Directeur : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ou de Directeur-adjoint : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ANNEE DE DETACHEMENT DANS LE STATUT D'EMPLOI DE PERSONNEL DE DIRECTION :

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

POSTE DE DIRECTION EN EPLEFPA DEMANDÉ POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2008

LIBELLE ETABLISSEMENT

CODE

LIBELLE CATEGORIE DU POSTE

CODE

**1) CFPPA Province du Sud
(Nouvelle-Calédonie)**

|_|_|_|

MOTIF DE LA DEMANDE :

« Je m'engage à accepter toute LE affectation (correspondant à mon vœu) qui me sera proposée »

Réécrire la mention « Lu et approuvé »

SIGNATURE

④ AVIS CIRCONSTANCIE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :

DATE :

SIGNATURE :

⑤ AVIS CIRCONSTANCIE DU DRAF / DAF :

DATE :

SIGNATURE :

ACCUSÉ DE RÉCEPTION**A ADRESSER A L'AGENT UNIQUEMENT (NE PAS RENVOYER A LA CENTRALE)****DEMANDE DE MUTATION *DES PERSONNELS DE DIRECTION EN EPLEPFA*
RENTREE SCOLAIRE 2009 POUEMBOUT (18 FEVRIER 2009)****A remplir par le demandeur :**

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOM :

LIBELLE DE L'ETABLISSEMENT

CATEGORIE DE POSTE

DATE D'AFFECTATION DANS LE POSTE ACTUEL

TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL

|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|%

A remplir par le DAF – SFD :

DEMANDE RECUE LE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et Qualité du signataire

Fait à :

Le :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE – DGER / SD EDC

PERSONNEL TITULAIRE

DEMANDE DE MUTATION OU D'AFFECTATION
SUR POSTE D'ENSEIGNANT,
D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE
AU LEGTA DE NOUVELLE CALEDONIE

RENTREE SCOLAIRE 2009 (février 2009)

REEMPLIR EN MAJUSCULES ET ENVOYER :

à la DRAF (DAF) – SRFD (SFD) de la région dont
vous dépendez, ou à votre supérieur hiérarchique
si vous êtes en administration centrale

AVANT LE 3 OCTOBRE 2008

A remplir par TOUS les agents titulaires

①		
NOM PRENOM :	NOM DE JEUNE FILLE :	
CORPS / GRADE..... (voir annexe F)		
OPTION DE FORMATION : (voir annexe F)		
DATE D'ENTREE AU M.A.P. __ __ __ __ __ __		
DATE DE 1 ^{ère} TITULARISATION AU M.A.P. __ __ __ __ __ __	ECHELON __ __	
DATE DE TITULARISATION DANS LE CORPS ACTUEL __ __ __ __ __ __		
POUR LES <u>STAGIAIRES</u> , TYPE DE CONCOURS : (cocher la case correspondante)	<input type="radio"/> EXTERNE	<input type="radio"/> EXAM PRO
	<input type="radio"/> INTERNE	<input type="radio"/> 3 ^è CONCOURS
	<input type="radio"/> RESERVE	<input type="radio"/> LISTE d'APTITUDE
ANNEE DU CONCOURS : __ __ __ __		
SITUATION FAMILIALE :	Marié(e) / Pacsé(e) __ Veuf (ve), __ Divorcé(e) __ , Vie maritale __ Célibataire __	
Nombre d'enfant(s) de moins de 20 ans à charge __	Autorité parentale unique __ Garde partagée __	
Enfant ou conjoint(e) handicapé(e) __	Fournir TOUTES les pièces justificatives	
②		
ETABLISSEMENT	(voir annexe 2)	
CATEGORIE DE POSTE	__ __ (voir code annexe 3)	
DATE D'AFFECTATION DANS LE POSTE ACTUEL	__ __ __ __ __ __	
DATE D'AFFECTATION, EN QUALITE DE TITULAIRE, DANS LE POSTE ACTUEL :	__ __ __ __ __ __	
TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL	__ __ __ __ __ __ %	
③ FOURNIR DES JUSTIFICATIFS POUR LES INFORMATIONS DEMANDÉES CI-DESSOUS		
DERNIER(S) DIPLOME(S) OBTENU(S) + SPECIALITES :	EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :	

④ NOM / PRÉNOM :		E-mail + TÉL.(s) :	
VOUS FORMULEZ VOTRE DEMANDE POUR :			
a) <input type="checkbox"/> CONVENANCE PERSONNELLE		b) <input type="checkbox"/> RAPPROCHEMENT DE(s) L'ENFANT(s) dans le cadre de garde partagée	
c) <input type="checkbox"/> POSTE DOUBLE		d) <input type="checkbox"/> RAPPROCHEMENT DE CONJOINT (couples mariés, Pacsés...) (1)	e) <input type="checkbox"/> MUTATION SOUS RESERVE DE CELLE DU CONJOINT (couples mariés, Pacsés...) (1)
<input type="checkbox"/> Vous en occupez un (ou en occupiez un à la date du congé)		<input type="checkbox"/> Vous êtes éloigné(e) de votre conjoint (ou en étiez éloigné(e) à la date du congé)	
DATE D'ELOIGNEMENT _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		(pour les stagiaires ce sera la date de l'année de titularisation supposée. Soit le 1er/09/08)	
DISTANCE « ALLER » ENTRE LES RESIDENCES PROFESSIONNELLES EN KM		_ _ _ _ KM	
VOTRE CONJOINT(e) EST FONCTIONNAIRE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		(Si conjoint-e- est au MAP, veuillez préciser son NOM, PRÉNOM, GRADE+AFFECTATION) :	
(1) joindre les pièces justificatives correspondantes (attestation de l'employeur du conjoint)			

⑤ AFFECTATION DEMANDEE POUR LA R.S. DE 2008 AU LEGTA NOUVELLE CALEDONIE			
LIBELLE ETABLISSEMENT	LIBELLE CATEGORIE DU POSTE	N°CIRCULAIRE	VALEUR
1)			_ _
2)			_ _
3)			_ _
4)			_ _
5)			_ _
6)			_ _
<input type="checkbox"/> Cochez cette case si vous avez postulé sur deux ½ postes dans le but d'avoir un temps plein.			

⑥ Pour les agents qui souhaitent prendre un Cessation Progressive d'Activité : voir nouvelles dispositions Note de Service DGA/SDDPRS/N°2004-1213 du 12 juillet 2004, AVANT de cocher l'une des cases suivantes :			
CPA " simple "		CPA avec CTA	
CPA simple avec quotité de travail dégressive _ _	CPA simple avec quotité de travail fixe à 50% _ _	CPA avec CTA et quotité de travail dégressive _ _	CPA avec CTA et quotité de travail fixe à 50% _ _

⑦ « Je m'engage à accepter toute affectation (correspondant à mes vœux) qui me sera proposée »	FAIT LE :	SIGNATURE précédée de « Lu et approuvé »
--	-----------	---

DATE : VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT :
DATE : VISA DU CHEF DE SRFD / SFD :

Accusé de réception

A adresser a l'agent uniquement (NE PAS RENVOYER A LA DGER)

**PERSONNEL TITULAIRE
DEMANDE DE MUTATION OU D'AFFECTATION**

SUR POSTE D'ENSEIGNANT, D'EDUCATION ET DE SURVEILLANCE AU LEGTA DE NOUVELLE CALEDONIE

RENTREE SCOLAIRE 2009 (février 2009)

A remplir par le demandeur :

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOM :

LIBELLE DE L'ETABLISSEMENT

CATEGORIE DE POSTE

DATE D'AFFECTATION DANS LE POSTE ACTUEL

TEMPS DE TRAVAIL ACTUEL

|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|%

A remplir par le DRAF (DAF) – SRFD (SFD) :

DEMANDE RECUE LE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom et Qualité du signataire

Fait à :

Le :

option de formation	Libellé des postes GUEPARD / EPICEA	OPTION	Corps
1	Directeur EPLEFPA	direct. établissement	
2	Adjoint formation scolaire	direct. établissement	
3	Adjoint FCA	direct. établissement	
4	Adjoint exploitation	direct. établissement	
5	Directeur exploitation		
6	Directeur exploitation	direct. établissement	
7	Directeur atelier techno	direct. établissement	
8	Directeur CFA		
9	Directeur CFA	direct. établissement	
10	Directeur CFPPA	direct. établissement	
11	Responsable d'antenne	direct. établissement	
12	Directeur EPN	direct. établissement	
14	Science économie et sociale et gestion		IGREF
15	Science économie et sociale et gestion		IAE
16	Science économie et sociale et gestion		PCEA
20	Science économie et sociale et gestion	gestion entreprise environnementale	PLPA
22	Science économie et sociale et gestion	technique comptable bureautique	PLPA
26	Science économie et sociale et gestion	gestion commerciale	PCEA
27	Science économie et sociale et gestion	gestion commerciale	PLPA
30	Science économie et sociale et gestion	économie familiale et sociale	PLPA
33	<i>Biologie -écologie</i>		PCEA
33	<i>Biologie -écologie</i>		PCEA
33	<i>Biologie -écologie</i>		PCEA
34	Biologie -écologie		PLPA
35	<i>Biologie -écologie</i>		PLPA
36	<i>Biologie -écologie</i>		PLPA
37	Biologie -écologie		Prof.Agrégé
39	Chimie Biochimie Microb Biotechn		PCEA
40	Chimie Biochimie Microb Biotechn		PLPA
42	Chimie Biochimie Microb Biotechn		Prof.Agrégé
44	Agronomie		IGREF
45	Agronomie		IAE
46	Agronomie	gestion forestière	PCEA
47	Agronomie		PLPA
50	Agronomie	Zootéchnie	PLPA
52	Viticulture-œnologie		IGREF
53	Viticulture-œnologie		IAE
54	Viticulture-œnologie		PCEA
55	Viticulture-œnologie		PLPA
58	Science et technologie horticoles		IAE
59	Science et technologie horticoles		PCEA
60	Science et technologie horticoles		PLPA
63	Zootéchnie		IGREF
64	Zootéchnie		IAE
65	Zootéchnie		PCEA
66	Zootéchnie		PLPA
66	<i>Zootéchnie</i>		PLPA
70	Hippologie-équitation		PLPA
73	Aquaculture		PCEA
74	Aquaculture		PLPA
77	Aménagement	gestion espace naturel	PLPA
80	Aménagement	gestion forestière	IAE
81	Aménagement	gestion forestière	PLPA
84	Aménagement	aménagements paysagers	IAE
85	Aménagement	aménagements paysagers	PCEA
88	Sciences et technologies des équipements		PCEA
92	Sciences et technologies des équipements	Agroéquipement	IGREF
93	Sciences et technologies des équipements	Agroéquipement	PCEA

94	Sciences et technologies des équipements	Agroéquipement	PLPA
96	Sciences et technologies des équipements	EquipementAA	PCEA
98	Sciences et technologies des équipements	Equipement Hydraulique	IGREF
99	Sciences et technologies des équipements	Equipement Hydraulique	IAE
100	Sciences et technologies des équipements	Equipement Hydraulique	PCEA
	Sciences et technologies des équipements	Equipement Hydraulique	PLPA
102	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie alimentaire	IAE
104	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie alimentaire	IGREF
105	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie alimentaire	PCEA
106	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie alimentaire	PLPA
107	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie alimentaire	IGREF
112	Maths informatique		PCEA
113	Maths informatique		PLPA
115	Maths informatique		Prof.Agrégé
117	Maths Physique-Chimie		PLPA
119	Physique-Chimie		PCEA
120	Physique-Chimie		PLPA
122	Physique-Chimie		Prof.Agrégé
124	informatique		PCEA
125	informatique		PLPA
128	E.P.S		PCEA
132	Education socioculturelle		PCEA
133	Education socioculturelle		PLPA
136	Français Philosophie		PCEA
140	Français Anglais		PLPA
141	Français Espagnol		PLPA
142	Français Italien		PLPA
143	Français Allemand		PLPA
145	Français Histoire-Géo		PLPA
149	Histoire-Géographie		PCEA
153	Anglais		PCEA
155	Allemand		PCEA
157	Espagnol		PCEA
160	Italien		PCEA
163	documentation		PCEA
164	documentation		PLPA
166	EM	Navire et technique navire	PLPA
167	EM	Mécanique navale	PLPA
168	EM	Electotech maritimes	PLPA
169	EM	Pêches maritimes	PLPA
171	CPE		Conseiller principal
174	Système information cat.B		Tech. EPETA
175	Surveillance Cat.B		Tech. EPETA
176	Documentation Cat.B		Tech. EPETA
178	Laboratoire cat.B		Tech. Lab. ENS
196	Chef de projet		IGREF
197	Chef de projet		IAE
198	Cadre tech ou ens sup		IGREF
199	Cadre tech ou ens sup		IAE
200	Cadre tech ou ens sup		PCEA
201	Cadre tech ou ens sup		PLPA
202	Cadre tech ou ens sup		Prof.Agrégé
204	Elève stagiaire		PCEA
205	Elève stagiaire		PLPA
207	Instituteur		PLPA
208	Agronomie - Zootechnie		IAE
209	Sciences et technologies des équipements	équipement agroalimentaire	PLPA
210	Science économie et sociale et gestion		PLPA
211	Zootechnie/Animalerie		PCEA
212	Zootechnie/Animalerie		PLPA

214	Aménagement	Gestion des espaces naturels	IAE
215	Aménagement	Gestion des espaces naturels	PCEA
216	Aménagement	aménagements paysagers	PLPA
218	Sciences et technologies des équipements	équipement hydraulique	PLPA
219	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie industriel	PCEA
221	Français Anglais		PLPA
222	Ingénierie		PLPA
223	Sciences et technologies des équipements	gestion des entreprises environnementales	PCEA
224	Aménagement	Gestion forestière	PCEA
225	Sciences et technologies des équipements		IAE
226	Génie des procédés des industries agroalimentaires	génie alimentaire et industriel	PCEA
229	Français Histoire-Géo		PCEA
231	Maths Physique-Chimie		PCEA
242	Congé longue durée		
246	Mise à disposition		
99991	Retraite		
99992	Disponibilité		
99993	Détachement		
99994	Fin de contrat		
99996	Réintégration EN		
99997	Hors MAP		
99998	Inconnu ou autre		